



2 mai 2022

(22-3443)

Page: 1/5

Comité des licences d'importation

Original: anglais

ACCORD SUR LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 5:1 À 5:4 DE L'ACCORD¹

THAÏLANDE

La notification ci-après, datée du 29 avril 2022, est distribuée à la demande de la délégation de la Thaïlande.

	Catégorie	Détails de la notification
1	Membre notifiant	Thaïlande
2	Titre de la nouvelle législation/procédure	Notification B.E. 2564 (2021) du Ministère du commerce concernant la prohibition à l'importation de motocycles d'occasion dans le Royaume de Thaïlande (datée du 27 juillet 2021)
3	Date de publication	11 août 2021
4	Date d'entrée en vigueur	7 février 2022
5	Adresse du site Web/ publication officielle de la nouvelle réglementation/ procédure	Journal officiel: (Royal Thai Government Gazette), Volume 138, Partie spéciale 187 ngor, daté du 11 août B.E.2564 (2021)
6	Avez-vous joint une copie (pdf) de la réglementation pour le Secrétariat?	<input type="checkbox"/> Oui. (Veuillez joindre une copie de la réglementation à la présente notification.) <input checked="" type="checkbox"/> Non.
7	Type de notification	<input checked="" type="checkbox"/> a) Nouvelle réglementation/procédure ² concernant les licences; (veuillez répondre aux questions n° 8 à 14) <input type="checkbox"/> b) Modification d'une réglementation/procédure précédemment notifiée dans le document: (veuillez répondre aux questions 15 et 16)
8	Liste des produits soumis à licences	- Motocycles d'occasion (SH 87.11), (SH 97.06) (SH 2017)
9	Nature du régime de licences	Automatique: <input type="checkbox"/> Non automatique: <input type="checkbox"/>

¹ Il est entendu que le Membre notifiant a également rempli ses obligations de notification au titre de l'article 1:4 a) et de l'article 8:2 b) concernant la loi/la réglementation/la procédure pertinente notifiée en remplissant le présent formulaire de manière complète et précise.

² Il est entendu que "nouvelle réglementation/procédure" fait référence à toute loi, réglementation ou procédure nouvellement introduite, ainsi qu'à celles qui sont en vigueur mais qui sont notifiées pour la première fois au Comité.

	Catégorie	Détails de la notification
10	Objectif administratif/ mesure appliquée	a) <input type="checkbox"/> Protection de la moralité publique b) <input checked="" type="checkbox"/> Protection de la vie et de la santé des personnes et des animaux et préservation des végétaux; protection de l'environnement c) <input type="checkbox"/> Collecte de statistiques commerciales ou surveillance du marché d) <input type="checkbox"/> Protection des brevets, des marques de fabrique ou de commerce et du droit d'auteur, et prévention des pratiques frauduleuses e) <input type="checkbox"/> Respect des obligations découlant de la Charte des Nations Unies et d'autres traités internationaux (<i>CITES, Convention de Bâle, Convention de Rotterdam, Résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, etc.</i>) f) <input type="checkbox"/> Administration des contingents (y compris tarifaires) g) <input type="checkbox"/> Réglementation des importations d'armes, de munitions ou de matières fissiles et protection de la sécurité nationale h) <input type="checkbox"/> Autre _____ (<i>veuillez préciser</i>)
11	Organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes	Ministère/autorité et département: Département du commerce extérieur, Ministère du commerce Adresse: 563 Nonthaburi road, Bangkrasor, Nonthaburi, 11000 Thaïlande Site Web: https://www.dft.go.th/th-th/ Téléphone: (+66)2-547-5124 Courrier électronique: dftmtadindus1@gmail.com
12	Point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité	Ministère/autorité et département: Département du commerce extérieur, Ministère du commerce Adresse: 563 Nonthaburi road, Bangkrasor, Nonthaburi, 11000 Thaïlande Site Web: https://www.dft.go.th/th-th/ Téléphone: (+66)2-547-5124 Courrier électronique: dftmtadindus1@gmail.com
13	Durée d'application prévue de la procédure de licences	Annulation
14	Résumé de la notification dans l'une des langues officielles de l'OMC	Les motocycles d'occasion (SH 87.11, 97.06) sont les marchandises dont l'importation est interdite dans le Royaume de Thaïlande. Un nouveau règlement a été publié et abroge les règlements suivants: Notification (n° 113) B.E. 2539 (1996) du Ministère du commerce concernant l'importation de marchandises dans le Royaume de Thaïlande (datée du 25 avril 1996).

	Catégorie	Détails de la notification
15	Si la case 7 b) a été cochée, veuillez indiquer la nature de la (des) modification(s)	<p>a) <input type="checkbox"/> Abrogation</p> <p>b) <input type="checkbox"/> Suspension</p> <p>c) <input type="checkbox"/> Modification d'aspects particuliers des procédures existantes:</p> <p><input type="checkbox"/> produits visés;</p> <p><input type="checkbox"/> objectif administratif;</p> <p><input type="checkbox"/> caractère automatique/non automatique;</p> <p><input type="checkbox"/> durée d'application de la procédure de licences;</p> <p><input type="checkbox"/> modification de la nature de la restriction quantitative/en valeur;</p> <p><input type="checkbox"/> conditions de recevabilité des demandeurs;</p> <p><input type="checkbox"/> point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité;</p> <p><input type="checkbox"/> organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes</p> <p><input type="checkbox"/> documents requis (y compris le formulaire de demande)</p> <p><input type="checkbox"/> délai de présentation de la demande</p> <p><input type="checkbox"/> organe(s) administratif(s) délivrant les licences</p> <p><input type="checkbox"/> délai de délivrance d'une licence</p> <p><input type="checkbox"/> droit de licence/redevance administrative</p> <p><input type="checkbox"/> versement d'un dépôt ou paiement préalable, et conditions applicables</p> <p><input type="checkbox"/> droits/procédures de recours</p> <p><input type="checkbox"/> durée de validité de la licence;</p> <p><input type="checkbox"/> autres conditions de la licences (prolongation, cessibilité, sanctions en cas de non-utilisation, etc.);</p> <p><input type="checkbox"/> prescriptions en matière de change;</p> <p><input type="checkbox"/> autre: _____ (veuillez préciser).</p>
16	Veuillez expliquer les modifications en détail (dans l'une des langues officielles de l'OMC)	

	Catégorie	Détails de la notification
1	Membre notifiant	Thaïlande
2	Titre de la nouvelle législation/procédure	Notification (n° 113) B.E. 2539 (1996) du Ministère du commerce concernant l'importation de marchandises dans le Royaume de Thaïlande (datée du 25 avril 1996).
3	Date de publication	21 mai 1996
4	Date d'entrée en vigueur	22 mai 1996
5	Adresse du site Web/ publication officielle de la nouvelle réglementation/ procédure	Journal officiel: (Royal Thai Government Gazette), Gen.Vers, Volume 113, Partie 41 ngor, daté du 21 mai 1996
6	Avez-vous joint une copie (pdf) de la réglementation pour le Secrétariat?	<input type="checkbox"/> Oui. (Veuillez joindre une copie de la réglementation à la présente notification.) <input checked="" type="checkbox"/> Non.
7	Type de notification	<input type="checkbox"/> a) Nouvelle réglementation/procédure ³ concernant les licences; (veuillez répondre aux questions n° 8 à 14) <input checked="" type="checkbox"/> b) Modification d'une réglementation/procédure précédemment notifiée dans le document: Document de l'OMC G/LIC/N/3/THA/7 du 6 octobre 2020; (veuillez répondre aux questions 15 et 16)
8	Liste des produits soumis à licences	
9	Nature du régime de licences	Automatique: <input type="checkbox"/> Non automatique: <input type="checkbox"/>
10	Objectif administratif/ mesure appliquée	a) <input type="checkbox"/> Protection de la moralité publique; b) <input type="checkbox"/> Protection de la vie et de la santé des personnes et des animaux et préservation des végétaux; protection de l'environnement; c) <input type="checkbox"/> Collecte de statistiques commerciales ou surveillance du marché; d) <input type="checkbox"/> Protection des brevets, des marques de fabrique ou de commerce et du droit d'auteur, et prévention des pratiques frauduleuses; e) <input type="checkbox"/> Respect des obligations découlant de la Charte des Nations Unies et d'autres traités internationaux (CITES, Convention de Bâle, Convention de Rotterdam, Résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, etc.) f) <input type="checkbox"/> Administration des contingents (y compris tarifaires); g) <input type="checkbox"/> Réglementation des importations d'armes, de munitions ou de matières fissiles et protection de la sécurité nationale; h) <input type="checkbox"/> Autre: _____ (veuillez préciser)
11	Organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes	

³ Il est entendu que "nouvelle réglementation/procédure" fait référence à toute loi, réglementation ou procédure nouvellement introduite, ainsi qu'à celles qui sont en vigueur mais qui sont notifiées pour la première fois au Comité.

	Catégorie	Détails de la notification
12	Point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité	
13	Durée d'application prévue de la procédure de licences	
14	Résumé de la notification dans l'une des langues officielles de l'OMC	
15	Si la case 7 b) a été cochée, veuillez indiquer la nature de la (des) modification(s)	<p>a) <input checked="" type="checkbox"/> Abrogation</p> <p>b) <input type="checkbox"/> Suspension</p> <p>c) <input type="checkbox"/> Modification d'aspects particuliers des procédures existantes:</p> <p><input type="checkbox"/> produits visés;</p> <p><input type="checkbox"/> objectif administratif;</p> <p><input type="checkbox"/> caractère automatique/non automatique;</p> <p><input type="checkbox"/> durée d'application de la procédure de licences;</p> <p><input type="checkbox"/> modification de la nature de la restriction quantitative/en valeur;</p> <p><input type="checkbox"/> conditions de recevabilité des demandeurs;</p> <p><input type="checkbox"/> point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité;</p> <p><input type="checkbox"/> organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes</p> <p><input type="checkbox"/> documents requis (y compris le formulaire de demande)</p> <p><input type="checkbox"/> délai de présentation de la demande</p> <p><input type="checkbox"/> organe(s) administratif(s) délivrant les licences</p> <p><input type="checkbox"/> délai de délivrance d'une licence</p> <p><input type="checkbox"/> droit de licence/redevance administrative</p> <p><input type="checkbox"/> versement d'un dépôt ou paiement préalable, et conditions applicables</p> <p><input type="checkbox"/> droits/procédures de recours</p> <p><input type="checkbox"/> durée de validité de la licence;</p> <p><input type="checkbox"/> autres conditions de la licences (prolongation, cessibilité, sanctions en cas de non-utilisation, etc.);</p> <p><input type="checkbox"/> prescriptions en matière de change;</p> <p><input type="checkbox"/> autre: _____ (veuillez préciser).</p>
16	Veuillez expliquer les modifications en détail (dans l'une des langues officielles de l'OMC)	<p>Les motocycles d'occasion (SH 87.11, 97.06) sont les marchandises dont l'importation est interdite dans le Royaume de Thaïlande.</p> <p>Ce règlement est abrogé et le nouveau règlement suivant a été publié:</p> <p>Notification B.E. 2564 (2021) du Ministère du commerce concernant la prohibition à l'importation de motocycles d'occasion dans le Royaume de Thaïlande (datée du 27 juillet 2021)</p>